

MINISTERE DES TRANSPORTS

COMMUNIQUE

Objet : Renforcement du contrôle sanitaire à l'aéroport international
Félix Houphouët Boigny d'Abidjan

A L'ATTENTION DES VOYAGEURS A L'ARRIVEE A L'AEROPORT FHB D'ABIDJAN

Depuis le 09 novembre 2021, les premiers cas du nouveau variant B.1.1.529 dénommé Omicron et qualifié par l'OMS de préoccupant, ont été détectés en Afrique Australe et en Europe.

Compte tenu du risque de propagation internationale de ce virus hautement contagieux, la menace de son importation en Côte d'Ivoire est réelle.

Aussi, pour prévenir ce risque, la Côte d'Ivoire décide-t-elle de renforcer les mesures de lutte contre cette pandémie en procédant au **dépistage systématique par PCR de tout voyageur en provenance de pays où le variant B.1.1.529 a été détecté.**

Un contrôle systématique sera fait chaque jour au cours des cinq (5) premiers jours de votre séjour.

Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) et le Ministère des Transports adoptent cette nouvelle mesure qui entre en vigueur à la date de signature du présent communiqué.

Fait à Abidjan, le 1^{er} Décembre 2021



Amadou KONE



Pierre DIMBA

